

la lettre ouverte

Pollution de l'air : l'appel de 100 médecins belges

C'est un cri d'alarme lancé dans « Le Soir ». Une centaine de médecins s'émeuvent des dangers que la pollution atmosphérique fait peser sur la santé des navetteurs et Bruxellois. Ils prennent à partie le monde politique pour des actions fortes et urgentes.

Monsieur le ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale, Rudi Vervoort,

Madame la ministre du Logement, de la Qualité de vie, de l'Environnement et de l'Énergie, Céline Fremault,

Monsieur le ministre des Finances, du Budget et des Relations extérieures, Guy Vanhengel,

Monsieur le ministre de la Mobilité et des Travaux publics, Pascal Smet,

Les médecins, les scientifiques et les organisations de santé tirent la sonnette d'alarme.

Deux ans après une première lettre ouverte publiée dans la presse, nous continuons à constater des faits graves : malgré l'obligation des autorités de garantir un air plus sain depuis 2010, la population vit dans un air dangereux et malsain.

La pollution atmosphérique a beau être généralement invisible, les recherches révèlent un impact nocif très important sur la santé des citoyens. En 2013, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui recommande des normes plus strictes que l'Union européenne, concluait que la pollution atmosphérique et les particules fines devraient être considérées comme cancérogènes avérés et classés dans la même catégorie que le tabac. Même les non-fumeurs courent le risque de mourir d'un cancer du poumon dû à l'exposition aux polluants nocifs.

En effet, la pollution de l'air nuit gravement à la santé des Bruxellois et des navetteurs, et particulièrement à celle des enfants, des personnes âgées et des personnes déjà atteintes d'une maladie.

La pollution de l'air conduit à :

- ▶ une augmentation du risque cardiovasculaire (infarctus, arythmie ventriculaire, insuffisance cardiaque, accident vasculaire cérébral) ;
- ▶ une augmentation des cancers du poumon et de la vessie ;
- ▶ une augmentation des leucémies chez l'enfant ;
- ▶ une augmentation de l'asthme (plus de nouveaux cas et plus d'exacerbations) et des bronchites chroniques ;
- ▶ une augmentation des allergies ;
- ▶ des effets nocifs pendant la

grossesse : augmentation des naissances prématurées et des petits poids à la naissance, diminution de la capacité pulmonaire et augmentation de l'asthme lié à la surexposition aux particules fines pendant la grossesse ;

- ▶ des troubles cognitifs chez les personnes âgées et les enfants.

A Bruxelles, on constate que la pollution de l'air joue un rôle dans :

- ▶ plus de 20 % des bronchites chez les enfants asthmatiques ;
- ▶ plus de 20 % des hospitalisations dans le cadre de bronchopathies chroniques obstructives ;
- ▶ plus de 30 % des infarctus chez les adultes atteints de cardiopathies ischémiques.

Les plus démunis sont les plus exposés

Ceci engendre une réduction importante de l'espérance de vie qui se traduit annuellement par au moins 632 décès prématurés, une augmentation des hospitalisations et de la mortalité chez les patients souffrant de maladies cardio-pulmonaires ainsi qu'une augmentation de l'absentéisme et de la consommation de médicaments. Ceci pourrait être évité si Bruxelles appliquait les normes de l'OMS et respectait les taux de concentration moyenne de particules fines de 20 microg/m³. Le gain d'espérance de vie se traduirait par une économie d'un montant impressionnant de plus de 758 millions d'euros par an.

Comme médecins, scientifiques et

organisations de santé, nous sommes également fort préoccupés par l'aspect social de la politique actuelle. Ce sont surtout les plus démunis qui sont exposés aux taux de pollution les plus élevés. Il est inacceptable de laisser la jeune génération grandir dans ces conditions alors que nous sommes pleinement conscients des risques alarmants. Une exposition précoce à la pollution de l'air prédispose les citoyens à des maladies graves et engendre des problèmes de santé pour la vie. Ces maladies peuvent compromettre significativement la qualité de vie des citoyens, de leurs familles et elles peuvent beaucoup peser sur les budgets familiaux.

Si nous désirons ce qu'il y a de meilleur pour nos patients et pour la santé publique, dans le cas de la pollution de l'air, la recherche scientifique ne laisse pas d'ambiguïté sur les causes que nous devons viser pour protéger les citoyens. La prévention de l'exposition à la pollution atmosphérique est une condition préalable à une bonne santé. La résolution du problème de la pollution de l'air à Bruxelles incombe à notre gouverne-

ment et à nos ministres. Un air sain est d'ailleurs un droit fondamental et universel, pour les 1,2 million d'habitants de Bruxelles et les 350.000 navetteurs. Il est grand temps que le gouvernement prenne ses responsabilités, élabore et mette en œuvre un plan d'action clair et efficace, pour faire face à cette crise de santé silencieuse et inacceptable.

Être ambitieux

Hélas, la barre n'est pas mise assez haut.

Le Plan Air-Climat-Énergie, qui est le plan politique mis sur pied par le gouvernement bruxellois en 2016, est bien trop vague et ne satisfait pas, de notre point de vue, aux exigences de la directive européenne en matière de qualité de l'air (directive 2008/50/CE). En effet, à Bruxelles, les normes européennes concernant la pollution atmosphérique sont aujourd'hui encore enfreintes. Il convient d'ajouter à cela que les mesures de contrôle de la qualité de l'air à Bruxelles ne se font pas aux endroits où la population est exposée aux concentrations les plus hautes comme cette même directive européenne de 2008 l'exige.

La Zone de basse émission (LEZ) est actuellement la mesure la plus ambitieuse du plan politique bruxellois pour une meilleure qualité de l'air. Si la LEZ entre en action à partir du 1^{er} janvier 2018 en bannissant les véhicules type EURO1, soit les véhicules diesel les plus anciens, l'étude demandée par la Région bruxelloise

particules fines Des études interpellantes sur le cerveau

Parmi les polluants présents dans l'air que l'on respire, « ceux qui m'interpellent plus, ce sont les particules fines (PM). Ce sont des mélanges qui contiennent un grand nombre de composants dont des molécules cancérogènes, des substances avec effet type perturbateurs endocriniens et des toxiques », explique d'emblée la professeure Catherine Bouland, directrice du centre de recherche en santé environnementale (ULB) et signataire de la carte blanche.

Plus les particules sont de petite taille, plus elles sont dangereuses. Ainsi, une fois inhalées, les PM_{2,5} (particules dont la taille est inférieure ou égale à 2,5 µm) pénètrent profondément dans l'arbre pulmonaire. Bronches, bronchioles, et même, pour les plus petites d'entre elles (1 µm et moins), alvéoles pulmonaires, portes ouvertes vers la circulation sanguine.

De longue date, on sait les particules fines et les NO_x (oxydes d'azote) coupables de favoriser des

maladies respiratoires (asthme, bronchite chronique) et cardiovasculaires (infarctus, AVC, insuffisance cardiaque) ainsi que certains cancers, comme ceux du poumon et de la vessie. Désormais, les chercheurs se focalisent sur les effets des particules sur le cerveau.

« C'est par rapport aux enfants, au futur, que les inquiétudes sont les plus grandes » PROFESSEURE CATHERINE BOULAND, ULB

« Les dernières études interpellent avec des toxiques qui pourraient aller jusqu'à empoisonner le cerveau et, à terme, abaisser les capacités intellectuelles. C'est par rapport aux enfants, au futur, que les inquiétudes sont les plus grandes », explique Pr Bouland. Une étude interpellante a été réalisée par l'Université de Hasselt : des chercheurs ont comparé les performances scolaires d'enfants dans deux écoles : l'une exposée à la pollution du trafic et l'autre pas. Résultat : il y avait environ un an et demi de différence d'atteinte des

compétences intellectuelles scolaires. C'est énorme. Et cela était corrélé avec la différence de qualité de l'air mesurée devant l'école. Malgré toutes les limites que comporte cette étude (questionnaires, outils peut-être moins fiables que les études cliniques), elle est très interpellante. »

Et il n'y a pas que le cerveau des enfants qui trinquerait. Une étude canadienne a associé une piètre qualité de l'air avec une dégénérescence cérébrale chez les personnes âgées et le développement de démences. « Ils n'ont par contre pas mis en évidence de corrélation avec Alzheimer ou Parkinson », précise-t-elle.

A Bruxelles, la qualité de l'air est suivie au jour le jour. La capitale est d'ailleurs la ville belge la plus densément peuplée en stations de mesure de l'air. « Mais on ne se déplace pas à quatre mètres de haut,

là où sont positionnées ces stations de mesure. Quand on respire, on est juste derrière les pots d'échappement, la pollution y est donc plus concentrée », continue-t-elle. Pour l'objectiver, nous avons équipé un vélo - dans le cadre d'un mémoire - avec des équipements de mesure sérieux : les concentrations en particules fines et en « black carbon » étaient de 5 à 10 fois plus élevées que celles mesurées par les stations de mesure. »

Le « black carbon » est un polluant particulaire noir dont la taille est régulièrement inférieure à 2,5 µm. Il est un indicateur de la pollution générée par la combustion opérée par les systèmes de chauffage et par les moteurs, particulièrement ceux nourris au diesel.

Entre 2013 et 2017, 276 volontaires ont également mené une expérience inédite dans les rues de la Région bruxelloise. A l'intérieur comme à l'extérieur, les capteurs géolocalisés dont ils étaient équipés mesuraient, à leur hauteur, les

taux de concentration de différents polluants. « Les chiffres issus de cette campagne citoyenne sont de l'ordre de 4 à 10 microgrammes de black carbon/m³ d'air, poursuit Pr Bouland. Des écoles m'interpellent : qu'est-ce qu'on fait avec ce genre de chiffre ? En effet, il n'y a pas actuellement de valeur de référence officielle. Mais si le black carbon est cancérogène (il l'est certainement car les particules véhiculent des molécules cancérogènes comme certains hydrocarbures aromatiques polycycliques, NDLR), il faudrait avoir le chiffre le plus petit possible. » En effet, le cancer est une maladie dite « sans seuil », c'est-à-dire que le risque existe dès qu'une seule molécule cancérogène est en présence.

Cette pollution atmosphérique à hauteur de poumons est-elle spécifique à Bruxelles ? « Pas du tout, à voirie équivalente, c'est la même chose dans les villes wallonnes et flamandes », conclut Pr Catherine Bouland. ■

LAETITIA THEUNIS

WALLONIE

La fin du diesel

On l'a dit, eu égard à la mobilité des pollueurs et des polluants, Bruxelles ne peut agir seule sur ce plan. Greenpeace l'a bien compris, elle qui menace les régions flamande et wallonne d'agir en justice si elles ne prennent pas des mesures drastiques. Au sein de cette dernière, le gouvernement MR-CDH, et plus particulièrement le ministre Di Antonio, prépare une série de mesures.

► **Zones de basses émissions.** La Wallonie va créer un cadre juridique permettant la création de zones de basses émissions. Il autorisera le gouvernement à instaurer lui-même ce type de zone de manière temporaire (en cas de pic de pollution par exemple) ou permanente sur le territoire de la Région. Ce cadre juridique autorisera également les